

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

Etablissement : Académie d					nscription		cription 🗖		
Personne morale responsable de la collecte des données ¹ : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean Coordonnées du délégué à la protection des données :									
	- P								
Domaines : (Biffer le(s) dor Arts plastiques, visuels et de	· ·		Arts de la parc	le et du tl	néâtre	£)anse		
Informations de l'élève :									
Nom :		Prór	nom(s) :						
Date de naissance :									
Adresse : rue									
CP	Localité								
Tél :									
Informations de la personn	e responsable :	(A compléter si élève	mineur)						
Nom :	•								
Parent/ Tuteur / Autre :									
Adresse (si différente de l'élève)									
Tél:	Gsm :		E-mail : .						
(Ré)Inscription au(x) cours	: (Encadré à complé	éter par l'établissemen	t)						
Implantation	Domaine	Cour	rs	Filière	Année	Période(s)	Professeur		
Académie	APVE								
Académie	APVE								
Académie	APVE								
Académie	APVE								
Etudos artistiques déià sui	vioslon cours : /	A aamanlétan ay bannan	oi cono obiot\						
Etudes artistiques déjà suivies e				amont artic	tique (ESA	HR ou ESA) :			
Etudes artistiques déjà suivies et/ou en cours Etablissement		Domaine		Cours			Filière Année		
Liabiissement		Domanic		00	uis	Tillere	Aillice		
Je m'engage à ne pas m'inscrire d	lans un même cours aupr	rès d'un autre établissement	d'enseignement artis	stique subven	tionné ou orgar	nisé par la Communau	té française (CF).		
Droit d'inscription (conforn	nément à l'arrêté	é du 20/11/1995) : (Encadré à comp	oléter par l'	établisseme	ent)			
Situation de l'élève : - de 12 a		Entre 12 et	·		+ de 18 ai				
(né après	le 31/12/10)	(né entre le 15/1	0/04 et le 31/12/10))	(né avant le	e 15/10/04)			
Situation générant une exemption	on ou une exonérat	tion (voir verso) N°							
Montant à payer : 0 €		82€ □	205€						
Document à fournir (*) : Carte	d'identité + A	⊐ в□ с□ с	E 🗆	F 🗖 G	оно	I 🗆 J 🗖			
Mon enfant / peut / ne	peut pas / rentre	r seul à la maison							
Date d'inscription :									
Signature de l'élève			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
4									
¹ Soit, l'asbl / l'Administration con		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			, .				
² En vertu du décret du 2 juin 1998 ³ Si l'élève est mineur.	organisant l'enseigne	ement secondaire artisti	que à horaire réd	uit subventi	onné par la (Communauté fran	caise (articles 8 à 11)		

FICHE D'INSCRIPTION

(*) A : Attestation de l'école fréquentée B: Attestation de l'ONEM, organisme de paiement (CAPAC-syndicats) (H4)

C : Composition de ménage

D : Attestation du CPAS

E : Attestation du SPF Sécurité Sociale, de l'AViQ, du Service PHARE ou du VAPH

F : Attestation officielle (H5) émanant établiss. ESAHR

G : Attestation de l'établiss. second. organisant l'option

H: Attestation du FOREM, ACTIRIS, VDAB ou ADG

I : Attestation du Service fédéral des Pensions

J: Preuve inscription pour les 2 enfants + âgés

Droit d'inscription/ Réduction /Exemption

Situation de l'élève	Document à fournir		
Moins de 12 ans (né après le 31/12/2010)	Copie de la carte d'identité	0€	
Plus de 12 ans (né entre le 15/10/2004 et le 31/12/2010)	Copie de la carte d'identité	82 €	
Plus de 18 ans (né avant le 15/10/2004)	Copie de la carte d'identité	205€	

N°	Situation générant un droit d'inscription, une réduction ou une exemption	Documents à fournir (carte d'identité + attestation)		A fournir
1.	Inscrit dans l'enseignement obligatoire, supérieur ou de promotion sociale organisé ou subventionné par la Communauté française. Attestation de l'établissement de l'enseignement de plein exercice, secondaire ou supérieur, universitaire ou non, de promotion sociale, secondaire à horaire réduit (CEFA, organisé ou subventionné par la CF)		82€	A
2.	Plus de 12 ans et inscrit dans l'enseignement fondamental Attestation de l'école primaire fréquentée		0 €	А
3.	Chômeur complet indemnisé	ômeur complet indemnisé Attestation de l'ONEM ou d'un organisme de paiement (CAPAC – syndicats), annexe H4		В
4.	A charge d'un chômeur complet indemnisé ayant le statut de chef de ménage reconnu par l'ONEM Attestation de l'ONEM ou d'un organisme de paiement (CAPAC – syndicats), annexe H4 uniquement + composition de ménage		0€	B + C
5.	Bénéficiaire du revenu d'intégration	ire du revenu d'intégration Attestation du CPAS		D
6.	Bénéficiaire du revenu d'intégration <u>et leurs</u> enfants qui font partie du même ménage	Attestation du CPAS + composition de ménage	0€	D + C
7.	Bénéficiaire du statut de handicapé	Toutes preuves écrites officielles attestant le statut de handicapé de l'élève telles que les attestations du SPF Sécurité sociale, de l'AViQ (Wallonie), du Service PHARE (Bruxelles) ou du VAPH (Flandre) ! Attestation valable pour une durée déterminée, indéterminée ou pour une année scolaire uniquement!		E
8.	Bénéficiaire du statut de handicapé et leurs enfants qui font partie du même ménage	Toutes preuves écrites officielles attestant le statut de handicapé du bénéficiaire telles que les attestations du SPF Sécurité sociale, de l'AViQ (Wallonie), du Service PHARE (Bruxelles) ou du VAPH (Flandre) + composition de ménage ! Attestation valable pour une durée déterminée, indéterminée ou pour une année scolaire uniquement !		E+C
9.	Demandeur d'emploi en période de stage d'insertion professionnelle	Attestation du FOREM (Annexe H3) Attestations d'ACTIRIS (A15 et A23) Attestation VDAB ou de l'ADG	0€	Н
10.	Pensionné sous statut GRAPA	Attestation du Service fédéral des pensions	0€	I
11.	3ème enfant et les enfants suivants d'une même famille inscrit(s) dans un établissement de l'ESAHR (enfant(s) le(s) moins âgé(s)) Preuve des inscriptions pour les 2 enfants plus âgés + composition de ménage l'ESAHR (enfant(s) le(s) moins âgé(s))		0€	J + C
12.	S'étant acquitté du droit d'inscription dans un autre établissement de l'ESAHR (annexe H5)		0€	F
13.	Inscrit en humanités artistiques dans l'ESAHR	Attestation de l'établissement de l'ESAHR (annexe H5)	0€	А
14.	Inscrit dans l'enseignement Second. artistique de transition ou qualification du secteur 10 : Beaux-Arts, groupes : Arts et sciences, Arts plastiques ou Danse	Attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (annexe H6 uniquement)	0€	G
15.	Inscrit dans l'enseignement secondaire technique de transition ou de qualification ou dans l'enseign. prof. du secteur 6 : Arts appliqués, groupes : Arts déco, Arts graph., Audio. ou Orfèvrerie	Attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (annexe H6 uniquement)	0€	G

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données et à la loi cadre du 30/07/2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données à caractère personnel renseignées sur cette fiche (ainsi que ses documents annexes) sont traitées par l'établissement dont mention sur la présente fiche d'inscription, dans la stricte finalité de l'administration des élèves. Ces données seront tenues à la disposition de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, pouvoir subventionnant et de contrôle pour l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit dans la stricte finalité de ses missions de contrôle. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit non seulement auprès de l'établissement précité mais également auprès du service de protection des données du Ministère de la Communauté française, situé Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles (protectiondesdonnées@cfwb.be)